

MAGISTÈRE AMÉNAGEMENT ET URBANISME DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE



Objectif de la formation

Le **Magistère Aménagement de l'Université Paris1 Panthéon-Sorbonne** est une formation intensive d'une durée de trois ans, qui recrute ses étudiants à l'issue des deux premières années de licence (L2) ou d'un niveau équivalent. Elle comprend donc un niveau licence (L3, soit bac+3), un niveau première année de master (M1, soit bac+4) et un niveau de deuxième année de master (M2, soit bac+5). A ce niveau de fin d'études, la formation délivre deux diplômes : le diplôme national « Master Urbanisme et Aménagement », et le diplôme d'Université « Magistère Aménagement ». C'est une formation à vocation professionnelle. Elle est pluridisciplinaire et fait appel à la fois à des enseignants universitaires et à des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement. Quoique généraliste, la formation est orientée vers les projets d'aménagement à toutes les échelles.

Recrutement des étudiants

Les candidats au Magistère Aménagement sont recrutés à l'issue de deux années de formation post-baccalauréat. Peuvent se présenter des étudiants formés en sciences sociales et humaines (géographie, économie, sociologie, histoire, etc.), mais aussi en sciences de l'ingénieur ou en architecture. Peuvent également se présenter les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles. L'entrée au Magistère se fait exclusivement au niveau de la première année d'enseignement.

Chaque promotion s'élève à une vingtaine d'étudiants.

Insertion professionnelle

Les études associent une formation théorique à l'apprentissage des méthodes et des pratiques professionnelles, dont certaines sont acquises dans le cadre d'ateliers répondant à des commandes réelles. Deux stages, deux mémoires et un voyage d'études international concourent également à la formation par l'expérience. L'équipe pédagogique est composée d'universitaires et de professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement.

Les débouchés sont variés dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'aménagement rural, mais aussi de l'environnement et des transports, de la planification, du développement local et régional et de la concertation publique.

Les diplômés peuvent se diriger vers les collectivités territoriales, les SEM, les bureaux d'études publics ou privés, les agences d'architecture, d'urbanisme et d'ingénierie....

Programme des enseignements

Première année (niveau licence-L3)

Les enseignements sont spécifiques au Magistère, à l'exception de 3 cours mutualisés avec la L 3 aménagement de l'Institut de Géographie de Paris1. Le cursus comprend des cours répartis en deux semestres, et un stage.

Programme des cours (S1 : premier semestre, S2 : deuxième semestre) :

Anglais (S1 et S2)	Architecture de ville (S2)
Dessin d'architecture (S1)	Cartographie et SIG (S2)
Economie régionale et urbaine (S1)	Droit des collectivités (S2)
Enjeux d'environnement et d'aménagement (mutualisé avec L3) (S1)	Espaces urbains (S2)
Etudes de cas (S1 et S2)	Outils de l'aménagement (mutualisé avec L3) (S2)
Politiques de la ville (S1)	Politiques urbaines comparées (S2)
Politiques publiques (mutualisé avec L3) (S1)	
Statistiques (S1)	

Deuxième année (niveau première année de master)

Le premier semestre est en tronc commun intégral avec la première année du Master Urbanisme et Aménagement ; le deuxième semestre est entièrement spécifique au Magistère. Le cursus comporte des cours semestriels et la réalisation d'un mémoire universitaire.

Programme des cours (S1 : premier semestre, S2 : deuxième semestre) :

Anglais (S1 et S2)	Aménagement des espaces publics (S2)
Diagnostic territorial (S1)	Développement durable et territoires (S2)
Droit de l'urbanisme (S1)	Etude de paysages (S2)
Finances locales (S1)	Espaces informatiques (S2)
Histoire des théories de l'urbanisme (S1)	L'ingénieur et la ville (S2)
Outils, au choix : SIG, Télédétection (S1)	Patrimoines et aménagement (S2)
Politiques foncières (S1)	Préparation au mémoire (S2)
Politiques urbaines comparées (S1)	
Projet de territoire (S1)	
Sociologie urbaine (S1)	
Transports et aménagement (S1)	

Troisième année (niveau deuxième année de master)

Le cursus comprend des cours au premier semestre uniquement, un « atelier professionnel » (commande réelle) d'octobre à mars, un stage professionnel à temps plein d'avril à septembre, un mémoire de fin d'études et un atelier international. La troisième année est intégralement mutualisée avec le M2 (promotion de 40 étudiants).

Programme des cours (S1 : premier semestre, S2 : deuxième semestre) :

Les enseignements obligatoires (tronc commun) :

Economie et territoires (S1)	Réseaux et territoire (S1)
Logement et habitat (S1)	

Quatre options à choisir parmi 7 proposées

Immobilier d'entreprise (S1)	Espaces publics (S1)
Démocratie participative (S1)	Métropolisation (S1)
Programmation (S1)	Ecologie territoriale (S1)
Métiers et projets (S1)	

Parcours professionnel :

Atelier international (S1)	
Atelier professionnel (S2)	Mémoire de fin d'études (S2)
Stage de professionnalisation (S2)	

Parcours « recherche professionnalisée » :

Atelier international (S1)	Atelier professionnel (S2)
Séminaire problématiques, théories et méthodes (S1)	Mémoire de recherche (S2)
Séminaire de recherche (S1)	Méthodologie de recherche (S2)

Responsable du Magistère :
Jean Debric (jean.debric@univ-paris1.fr)

Secrétariat :
Delphine Fenasse ; delphine.fenasse@univ-paris1.fr

Sites internet

<https://www.urbanisme-univ-paris1.fr/>
<https://formations.pantheonsorbonne.fr/fr/catalogue-des-formations/magistere-MAG/magisteres-KBTHNSKH/magistere-amenagement-KBTHNSXL.html>

Association des étudiants

- <https://www.magistram.fr/>

